



## Levothyrox : Vivre sans Thyroïde saisit le juge des référés pour obtenir une expertise indépendante et la communication de divers documents

Depuis le début de la crise, l'association Vivre sans Thyroïde cherche à recenser et à comprendre les faits provoquant ou entourant la crise dite « du Levothyrox ». De même, VST a pris le parti, dès l'origine, de privilégier les voies « officielles » (courriers aux autorités, CADA, tribunaux tant judiciaires qu'administratifs) afin d'obtenir un éclairage scientifique indépendant sur les causes réelles des effets indésirables résultant de la nouvelle formule du Levothyrox. Hélas, ces procédures n'ont pas abouti favorablement pour l'instant.

VST a pris connaissance des actions en Justice déjà engagées par des patients, à titre individuel, de façon groupée ou autour des associations impliquées dans ce combat collectif. Ces procès ont été engagés sous divers « angles d'attaque », par exemple la demande de poursuite de fabrication de l'ancienne formule, la reconnaissance de délits commis ou l'indemnisation des dommages etc. **VST souhaite vivement le succès de ces procédures, dans l'intérêt collectif des malades.**

VST a également pris acte des analyses (comportant malheureusement des biais manifestes) effectuées par l'ANSM, ainsi que de l'existence de plusieurs expertises privées, notamment celles financées par l'AFMT. Certaines expertises, de même que quelques professionnels de santé, évoquent la présence d'impuretés ou éléments indésirables, ce qui confirme la gravité de la crise.

**Dans ce contexte, afin de faire la part des choses et d'obtenir rapidement des réponses scientifiques, exemptes de critiques ou de parti pris, VST vient d'assigner MERCK en référé devant le Tribunal de Grande Instance de Lyon.**

C'est donc la deuxième fois que nous assignons le laboratoire Merck en référé-expertise dans cette affaire, outre la procédure tentée contre l'ANSM.

Avec notre avocat, nous avons pris le temps d'un long mais nécessaire travail de réflexion et de recherche. Cela a permis d'aboutir à une argumentation reformulée, tout en limitant nos demandes à l'essentiel, principalement l'analyse du Lévothyrox.

**L'audience aura lieu le 4 décembre**, lendemain de celle de l'action collective intentée par 4115 patients pour « défaut d'information et préjudice d'angoisse ». Nous espérons que, cette fois-ci, le juge accédera à nos demandes de transparence et de traçabilité concernant la fabrication du Levothyrox et ordonnera une expertise indépendante. Car plus de 18 mois après le début de la crise, les patients n'ont toujours aucune information concrète et ne savent toujours pas pourquoi ils ont été aussi malades !

VST invite les associations et les malades soucieux de faire avancer la vérité à se joindre à cette procédure.

**La Justice doit aux malades les vérifications que les autorités et Merck leur refusent !**

### Association Vivre sans Thyroïde

#### Contacts presse

Texte de l'assignation : <https://www.forum-thyroïde.net/pdf/Levothyrox-Refere-expertise-Vivre-sans-thyroïde-vs-MERCK-TGI-Lyon-04122018.pdf>

**Beate Bartès** 06.73.35.11.81 / [presidente@forum-thyroïde.net](mailto:presidente@forum-thyroïde.net)  
**Sabine Bonnot** 07.82.55.32.43 / [vice-presidente@forum-thyroïde.net](mailto:vice-presidente@forum-thyroïde.net)  
[www.forum-thyroïde.net](http://www.forum-thyroïde.net)